

Présentation du manuel d'histoire Franco-Allemand

Historial de la Grande Guerre à Péronne

Jeudi 4 mai 2006



Contacts presse

| | |
|------------------------------|----------------|
| Cabinet : Guénola du Couëdic | 01 55 55 16 21 |
| Gwenaëlle Verpeaux | 01 55 55 16 33 |
| Service de presse | 01 55 55 30 10 |

DELEGATION A LA COMMUNICATION SERVICE DE PRESSE

<http://www.education.gouv.fr>

Portail MENESR : www.education.fr

S o m m a i r e

| | |
|--|-----------|
| ▪ Le communiqué de presse | 3 |
| ▪ Le manuel d'histoire Franco-Allemand | 4 |
| - Le projet | 5 |
| - Le manuel | 6 |
| - La composition du conseil scientifique | 8 |
| ▪ La coopération Franco-Allemande dans le domaine scolaire | 9 |
| ▪ Les discours | 13 |
| - Gilles de Robien | 14 |
| - Peter Müller | 17 |
| - Catherine Lucet | 19 |

communiqué de presse

jeudi 4 mai 2006

Présentation du manuel d'histoire Franco-Allemand à Péronne

Gilles de Robien, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présentera, le 4 mai 2006 de 16h à 18h, le premier manuel d'histoire franco-allemand, à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne (Somme).

Peter Müller, ministre-président de la Sarre, plénipotentiaire de la République Fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, sera l'invité d'honneur de cette rencontre, à laquelle participera Catherine Lucet, présidente des Editions Nathan.

Cette manifestation se situe à la veille de deux dates symboliques :

- le 8 mai, commémorant la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale en Europe,
- le 9 mai, « journée de l'Europe » en souvenir de la « déclaration Schuman » de 1950, véritable acte de naissance de l'Europe politique.

Le manuel d'histoire franco-allemand, présenté à Péronne est européen à double titre :

dans son contenu, par la place qu'il consacre à l'histoire européenne dans son ensemble ; puis par son ambition, puisqu'il vise à contribuer à la construction d'une conscience et d'une citoyenneté européenne.

La version allemande du premier volume sera présentée le 10 juillet à Sarrebruck au cours d'une manifestation présidée par Peter Müller et en présence de Gilles de Robien.

L'édition française destinée aux élèves des classes terminales des séries générales des lycées en France et l'édition allemande destinée aux élèves de la *gymnasiale Oberstufe* en Allemagne pourront être utilisées dès la rentrée 2006.

Le manuel **réalisé en co-édition par un éditeur français (Nathan) et un éditeur allemand (Klett)** comprendra deux autres volumes destinés aux élèves de seconde et de première dont la préparation est en cours.

L'Historial, qui accueille cet événement a été ouvert en 1992. Il constitue un haut lieu de mémoire consacré à la Grande Guerre, dont la Somme a été l'un des théâtres les plus douloureux. Mais il est aussi un lieu de rencontre et de réconciliation européenne comme en témoignent ses choix muséographiques et son caractère trilingue.

Contacts presse

| | | |
|-------------------|--------------------|----------------|
| Cabinet : | Guénola du Couëdic | 01 55 55 16 21 |
| | Gwenaëlle Verpeaux | 01 55 55 16 33 |
| Service de presse | | 01 55 55 30 10 |

Le manuel d'histoire Franco-Allemand

Le projet

Le parlement franco-allemand des jeunes a proposé le 23 janvier 2003, à Berlin, au Chancelier fédéral Gerhard Schröder et au Président Jacques Chirac, la réalisation d'un manuel d'histoire franco-allemand au contenu identique pour les deux pays afin d'approfondir la compréhension mutuelle. Les deux parties ont donné suite à cette proposition. Le projet a été confirmé par la Conférence des ministres - présidents allemands le 26 juin 2003 à Berlin ainsi que lors de la première rencontre des Länder et des régions françaises les 27 et 28 octobre 2003 à Poitiers, respectivement en présence du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, du Chancelier fédéral Gerhard Schröder et du plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, le Ministre - Président Peter Müller (Sarre).

L'utilisation d'un manuel commun a pour but de contribuer à créer les bases d'une conscience historique commune chez les jeunes Allemands et Français dans le processus d'unification européenne. Il s'agit de mettre en lumière les développements historiques communs et différents et de faciliter les changements de perspective. Le manuel présentera non seulement les époques d'évolution commune, d'échanges et de coopération, mais accordera aussi une large place aux conflits pour mieux faire comprendre aux jeunes générations l'importance de l'héritage historique et la nécessité d'une construction commune de l'avenir.

Un groupe de pilotage bilatéral du manuel d'histoire franco-allemand a été chargé de la réalisation de ce projet.

Le manuel comprendra 3 volumes. Il est prévu de réaliser une version allemande et une version française identiques qui seront proposées à partir de la rentrée 2006 comme manuel classique « usuel » (*regulär*) en Allemagne et en France, comme le sont tous les manuels scolaires (manuel d'histoire classique destiné aux élèves et non un livre sur l'histoire franco-allemande).

La version allemande sera destinée aux élèves de la *gymnasiale Oberstufe* en Allemagne, la version française, aux élèves des classes de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général et technologique en France.

Il n'y aura pas de version bilingue.

Les deux versions seront donc identiques tant pour le contenu que pour la présentation (maquette, couverture, supports pédagogiques, documents, iconographie, etc.). Les documents de référence français et allemands pourront figurer dans le manuel soit dans la langue originale ou dans la traduction, soit dans la langue originale accompagnée de la traduction.

Le manuel

L'ouvrage sera conçu comme manuel et livre d'exercices pour lycéens et présentera les caractéristiques suivantes :

- Il s'agira d'un **manuel scolaire traitant prioritairement l'histoire européenne** mais intégrant également les thèmes les plus importants de l'histoire mondiale. Les sujets seront traités du point de vue de l'Allemagne et de la France, c'est-à-dire en tenant compte de la tradition allemande et française de l'enseignement de l'histoire. Par conséquent, il ne s'agira pas d'un livre sur l'histoire des relations franco-allemandes ; ces dernières ne prédomineront que lorsqu'elles ont joué un rôle particulièrement significatif dans l'histoire européenne. Dans ce cas, elles seront traitées sous les rubriques « ressemblances - différences - interactions », « intégration dans un contexte plus large » et « perception, interprétation, signification ».
- Le livre sera destiné à favoriser un enseignement focalisé sur **l'activité personnelle de l'élève**. Les textes et documents mis à la disposition de l'élève lui permettront d'organiser lui-même une grande partie de son apprentissage, guidé par l'enseignant qui lui donnera les impulsions nécessaires.
- Le contenu réparti en 3 volumes sera conçu conformément au cahier des charges établi par le groupe de pilotage du manuel d'histoire franco-allemand. Les chapitres et sous-chapitres seront dotés de **la même structure** rédactionnelle et visuelle.
- Les chapitres débiteront par une **double page d'orientation** motivante avec des photos de grand format et éventuellement des chronologies et des cartes historiques. Une seconde double page comportera des repères thématiques.
- Chaque **sous-chapitre** sera également précédé par une **double page** introductive qui proposera un bref aperçu (texte d'auteur), un sommaire avec des questions-clés et une représentation imagée visant à motiver l'élève.
- Les sous-chapitres se présenteront sous forme de **blocs thématiques** comprenant environ quatre pages chacun. Chaque bloc thématique comprendra des textes d'auteur dotés d'une large marge permettant l'explication des notions-clés inconnues ou difficiles, des sources importantes, des images, des graphiques, etc. complétés par des questions pertinentes mais aussi des exercices fondés sur d'autres sources, éventuellement présentées par un bref texte d'auteur, visant à faciliter une meilleure compréhension du document étudié. Les questions et exercices accompagnant les documents seront progressivement de plus en plus complexes.
- Les **textes d'auteur** ne devront pas représenter plus de 20 à 25% du volume global du livre.
- Les **sources** seront choisies en fonction de leur caractère représentatif et exemplaire pour chacun des blocs thématiques en privilégiant des documents-clés allemands et français. Les documents-clés seront disponibles aussi bien dans la version allemande que française dans la langue d'origine afin de permettre un contact direct.

- Etant donné les différentes conceptions des programmes, en particulier des programmes allemands, la partie descriptive avec les textes d'auteur ainsi que la partie avec les sources devraient être présentées de manière à permettre une **recherche à la fois chronologique et thématique**.
- Aux endroits appropriés, le livre comprendra des doubles pages spécifiques destinées à la **transmission de compétences relatives à la méthodologie**. Elles contiendront des propositions de travail permettant aux élèves d'acquérir les compétences attendues.
- Chaque chapitre comprendra des informations complémentaires sur les thèmes abordés : romans historiques, films, ressources des musées, etc.
- Dans l'annexe, on trouvera un index des termes et des personnes, un lexique, ainsi que le renvoi à des adresses Internet importantes (par exemple www.deuframmat.de ou www.cndp.fr). Pour la constitution du lexique, il conviendra de signaler aux usagers les différentes définitions de termes qui paraissent synonymes dans les deux pays (par exemple féodalisme - *Feudalismus*).
- Le manuel pourra être complété par un livre du maître.
- Le prix de vente devra être de même ordre que celui des autres manuels d'histoire des classes de lycée.

Composition du conseil scientifique

Un **cahier des charges** détaillé sur le plan scientifique et didactique à destination des éditeurs approuvé par les deux parties a été réalisé par un conseil scientifique.

Pour la partie allemande

Sous la responsabilité de, **Christine Klos** et **Stefan Krawielicki** (direction du bureau I du plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, ministère fédéral des affaires étrangères)

Wilfried Burger (ministère de l'éducation de la Saxe, Dresde),

Dr. Stefan Krimm (ministère de l'éducation de Bavière, Munich),

Dr. Ursula Lange (lycée Friedrich-Ebert de Bonn),

Prof. Dr. h.c. Horst Möller (directeur de l'Institut d'histoire contemporaine, professeur à l'université de Munich),

Dr. Rainer Riemenschneider (institut Georg-Eckert de recherche internationale sur les manuels scolaires, Brunswick),

Andrea Schwermer (représentante de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des *Länder*, Bonn),

Prof. Dr. Dr. h.c. mult. Rudolf von Thadden (ancien coordinateur pour la coopération franco-allemande entre les sociétés auprès du gouvernement fédéral, directeur de l'Institut de Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe de Genshagen, Göttingen),

Dr. Rolf Wittenbrock (directeur du lycée franco-allemand de Sarrebruck).

Pour la partie française

Sous la responsabilité de **Jean-Louis Nembrini** (inspecteur général de l'Education nationale),

Yves Beauvois (direction des relations internationales et de la coopération, ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche),

Gérald Chaix (professeur d'histoire à l'université de Tours, recteur de l'académie de Strasbourg),

Jean-Pierre Dubois (mission pour les relations franco-allemandes, ministère des Affaires étrangères),

Etienne François (professeur d'histoire et directeur du *Frankreich-Zentrum* de l'Université Technique de Berlin),

Pierre Monnet (directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris),

Yves Poncelet (inspecteur général de l'Education nationale),

Marcel Spisser (inspecteur pédagogique régional de l'académie de Strasbourg),

Michel Tarpinian (direction des relations internationales et de la coopération, ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Equipe de rédaction

Pour les éditions **Nathan**, sous la direction de **Guillaume Le Quintrec**

(Directeur de collection)

Pour les éditions **Klett**, sous la direction de **Peter Geiss (Directeur de collection)**

La coopération franco-allemande dans le domaine scolaire

La coopération franco-allemande dans le domaine scolaire

Fondée sur le Traité de l'Elysée du 22 Janvier 1963 et relancée, en 2003, à l'occasion du 40ème anniversaire de ce Traité, la coopération entre la France et l'Allemagne dans le domaine scolaire s'est dotée de nombreux outils et a permis la mise en œuvre de nombreux programmes.

Les axes de cette coopération sont la connaissance mutuelle de la langue et de la culture du pays partenaire.

Les priorités actuelles sont le rapprochement des systèmes éducatifs, la relance de l'apprentissage de la langue et le développement de la mobilité entre les deux pays.

1. Les outils

De nombreuses **instances de rencontre et de concertation** sont issues du Traité de l'Elysée : conseils des ministres franco-allemands, commissions d'experts pour l'enseignement général et pour la formation professionnelle, rencontres entre les recteurs et les ministres de l'éducation des Länder : la prochaine de ces rencontres aura lieu le 11 mai 2006 à Strasbourg.

L'**Office franco-allemand pour la Jeunesse** (OFAJ) a permis, depuis sa création en 1963, à 7 millions de jeunes de séjourner dans le pays voisin. Parmi les programmes d'échanges mis en œuvre par l'OFAJ, on signalera notamment le programme « Voltaire », qui permet des échanges d'une durée de 6 mois, et le programme « Sauzay » pour des échanges plus courts (autour de 2 mois).

Les **lycées franco-allemands** (Sarrebruck, Fribourg et Buc) délivrent un baccalauréat franco-allemand.

Les **sections internationales** préparent à un baccalauréat avec « option internationale du baccalauréat » (OIB).

Pour l'enseignement professionnel, le **secrétariat franco-allemand**, basé à Strasbourg, met en œuvre des échanges d'élèves et d'apprentis : environ 3000 jeunes Français et Allemands en bénéficient chaque année.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'**Université franco-allemande de Sarrebruck**, créée en 1999, permet à 4500 étudiants inscrits, en 2005-2006, dans 109 cursus intégrés de préparer des doubles diplômes ou des diplômes conjoints. L'UFA joue également un rôle important pour le soutien à des formations doctorales franco-allemandes.

2. L'enseignement de langue du partenaire

Un plan stratégique en faveur de la langue du partenaire a été décidé par le conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004 à Berlin et présenté à l'occasion de la rencontre entre les recteurs et les autorités éducatives des Länder le 12 novembre 2004 (Sarrebruck).

L'**objectif** est d'assurer non seulement le maintien, mais aussi la progression de l'allemand et du français, en rappelant aux élèves et aux familles l'importance professionnelle et culturelle de ces deux langues, les plus parlées en Europe au titre de langue maternelle, et langues de deux pays qui sont, l'un pour l'autre, le premier partenaire économique. Conjugué à la maîtrise de l'anglais, leur apprentissage procure un avantage certain sur le marché du travail.

Les premiers **résultats** de ces mesures sont extrêmement encourageants.

En France, à la rentrée 2005, le nombre d'élèves apprenant l'allemand au primaire et en classe de 6^{ème} est en nette progression. Dans le premier degré, le nombre de groupes d'élèves s'initiant à l'allemand a augmenté de 13% en deux ans ; en 6^{ème}, on compte 7,2% de germanistes supplémentaires par rapport à la rentrée 2004. Cette dernière progression est largement due au développement des 6^{èmes} « bilangues » qui permettent d'apprendre l'anglais et l'allemand à parité et dont le nombre a augmenté de 43% en un an. Quant au nombre de sections européennes, il progresse de 7% sur la même période.

En Allemagne, en l'espace d'une année, le nombre global d'élèves apprenant le français dans le premier et le second degrés a augmenté de 4%. On notera plus particulièrement le développement de cet apprentissage à l'école élémentaire, avec une croissance de 21%. Mais il y a lieu de se réjouir également de l'augmentation de 12% constatée dans le second cycle du secondaire. Au total, dans tous les secteurs de l'enseignement scolaire, l'apprentissage du français est de nouveau en progression.

L'**AbiBac**, ou délivrance simultanée du Baccalauréat et de l'Abitur, fait partie des dispositifs phares mis en œuvre, depuis 1994, pour encourager l'apprentissage de langue du partenaire.

Cette formation est actuellement offerte dans le cadre d'un réseau de 36 établissements français (dont 4 lycées français en Allemagne), répartis dans 18 académies et appariés à autant de lycées allemands. Depuis sa création, plus de 3000 lycéens français et allemands ont obtenu les deux diplômes qui attestent leur bilinguisme et leur connaissance approfondie de la littérature, de l'histoire et de la géographie du pays partenaire. Chaque année quelque 700 élèves français et allemands passent avec succès l'Abibac.

D'ici 2007-2008, toutes les académies et tous les Länder devraient disposer d'au moins un établissement - Abibac. Pour faciliter cette extension, une simplification du dispositif, fondée sur le principe de confiance mutuelle est en cours de préparation.

Enfin, une **certification d'allemand**, conforme aux principes du Cadre européen commun de référence pour les langues, a été mise en place en 2005-2006 pour les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde}. Cette certification, centrée sur les compétences de communication et de compréhension écrites et orales, atteste que les élèves possèdent un niveau de langue reconnu par le pays partenaire. En 2005-2006, dans une phase expérimentale, ce dispositif concerne, en France, 600 établissements, 26 académies et 8000 élèves. Il a vocation à s'étendre. Il est facultatif et gratuit.

3. La mobilité

Dans l'enseignement général, outre les programmes d'échanges mis en œuvre par l'OFAJ, plusieurs mesures soutiennent la mobilité des élèves. C'est ainsi que les élèves titulaires du niveau B1 de la certification d'allemand auront la possibilité d'effectuer un séjour pouvant aller jusqu'à deux mois dans le pays partenaire. De même les élèves de 2^{nde} pourront passer leur année dans le pays voisin et voir reconnue cette année scolaire si elle a été validée par l'établissement d'accueil.

Dans l'enseignement professionnel, la mobilité est une priorité forte des deux gouvernements qui ont décidé, lors du conseil des ministres franco-allemand du 26 avril 2005, d'accroître de 50% d'ici 2010 le nombre d'élèves et d'apprentis bénéficiant de ces échanges. Le « programme franco-allemand d'échanges de jeunes en formation professionnelle », créé en 1980, est l'un des cadres principaux de cette mobilité. Ce programme est financé à parité par les deux pays, à hauteur de 3 millions d'euros par an.

La comparabilité générale des diplômes professionnels, reconnue en 2004, ainsi que la construction de référentiels professionnels communs sont d'autres outils de la mobilité en formation professionnelle.

Les **enseignants** des deux pays disposent d'un cadre réglementaire leur permettant soit d'effectuer une partie de leur formation dans le pays partenaire, soit d'y travailler. La mobilité est particulièrement active dans les régions frontalières. L'un des enjeux de cette mobilité est la formation d'enseignants pour les disciplines non linguistiques dans les dispositifs d'enseignement bilingues.

Quant aux **étudiants**, aux doctorants et aux jeunes chercheurs, c'est essentiellement l'UFA qui soutient et structure la mobilité entre les deux pays.

4. Le rapprochement des systèmes éducatifs

Sous-jacent à l'ensemble des modalités de la coopération franco-allemande, ce rapprochement s'exprime plus particulièrement à l'occasion de la **Journée franco-allemande**, instaurée le 22 janvier 2003 par le Président de la République française et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne. Tous les 22 janvier, les systèmes éducatifs des deux pays se mobilisent pour promouvoir une meilleure connaissance de la culture et de la langue du pays partenaire.

Le thème de la journée est fixé chaque année par le conseil des ministres franco-allemand du printemps :

- En 2004, il portait sur l'élargissement de l'Europe.
- En 2005 et en 2006, il a concerné le français et l'allemand considérés comme « des atouts pour des métiers et des carrières en Europe ».
- En 2007, il invitera à la « redécouverte » de l'autre pays.

Le « **réseau des filières bilingues à profil franco-allemand** », programme créé en 1995, contribue également à ce rapprochement dans la mesure où il permet des échanges d'élèves entre des établissements qui élaborent ensemble des projets pédagogiques interculturels et interdisciplinaires.

L'organisation prévue, au cours de l'année 2006, de rencontres permettant d'échanger sur les « bonnes pratiques » dans le domaine de **l'intégration et de l'égalité des chances**, thème prioritaire du Conseil des ministres franco-allemand du 14 mars 2006, constitue un autre cadre dans lequel, sur un sujet central en Europe, les systèmes éducatifs des deux pays peuvent s'enrichir mutuellement.

Le **manuel d'histoire franco-allemand**, enfin, est la manifestation la plus aboutie de cette volonté de rapprochement. (*Cf. note de présentation du Manuel*)

Les discours

discours

Discours de Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Présentation du Manuel d'Histoire franco-allemand Historial de la Grande Guerre Péronne - 4 mai 2006

Monsieur le Ministre plénipotentiaire, Cher Peter Müller,
Monsieur le Préfet,
Madame le Recteur,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je prends la parole, ici, à Péronne, -haut lieu de mémoire de la Première Guerre Mondiale-.

Là où la France et l'Allemagne se sont déchirées, là où nos deux peuples ont entrepris de se détruire l'un l'autre, là où le déchaînement de la guerre a tué des milliers et des milliers d'hommes, à cet endroit même, il est bon de célébrer aujourd'hui, et de refonder, de retremper chaque jour notre amitié retrouvée !

Mais l'amitié ne vit pas seulement de paroles, elle se renforce *par des actes* ; elle ne se fonde pas seulement sur des solidarités matérielles, mais sur une communauté intellectuelle et spirituelle ; elle se nourrit et se renforce d'une connaissance mutuelle.

C'est pourquoi, en 2003, lors du quarantième anniversaire du traité de l'Élysée, nos deux gouvernements ont décidé d'élaborer, pour les lycéens allemands et français un manuel d'histoire commun.

Un manuel franco-allemand, qui permette de fonder notre vision de l'avenir sur une conscience lucide de notre passé !

Aujourd'hui, c'est chose faite ! Nous célébrons la parution du premier tome. En France, à la rentrée prochaine, les professeurs d'histoire et leurs élèves de terminale pourront, s'ils le désirent, utiliser ce livre en classe pour présenter l'histoire de temps présent.

En ce jour, je veux saluer tous ceux qui ont mené à bien ce travail, dont nous devons à la fois mesurer l'importance et la difficulté.

D'abord le comité scientifique qui a conçu cet ouvrage et qui a surmonté toutes les difficultés liées à de fortes traditions ; je pense en particulier à Stephan Krawielicki et Christine Klos, ici présents, qui ont conduit la partie allemande de ce comité avec beaucoup de détermination. Je pense aussi au professeur Von Thadden qui a tenu à me faire part de son regret de n'avoir pu se joindre à nous.

Je voudrais aussi, bien entendu, remercier Peter Müller pour l'engagement et la conviction qui ont été les siens et sans lesquels ce projet, qui devait être franco-allemand ou rien, n'aurait pas pu voir le jour. Je le remercie d'ailleurs d'avoir bien voulu m'inviter à participer à ses côtés, le 10 juillet à Sarrebrück, au lancement de la version allemande du manuel.

Je remercie enfin les éditions Nathan et Klett qui, avec leurs équipes d'auteurs, sous la direction de Peter Geiss et Guillaume Le Quintrec, ont accompli ensemble un travail remarquable, s'engageant sur des chemins éditoriaux inconnus ; je salue leur courage et leur volonté d'aboutir. Grâce à eux, ce livre est là, disponible à la date fixée. A travers vous, Madame Lucet, c'est cette équipe éditoriale que je remercie ! Et je n'oublie pas, naturellement, Jean-Louis Nembrini, coordinateur scientifique côté français, qui est aussi mon éminent conseiller pédagogique.

Ce premier tome, destiné aux classes terminales, traite de l'histoire contemporaine, depuis 1945. Autant dire qu'il fait une large place à la réconciliation de la France et de l'Allemagne, et à son prolongement dans la construction européenne !

On y trouvera les images inoubliables du Général de Gaulle et de Konrad Adenauer à la cathédrale de Reims ; celles du Président Mitterrand et du Chancelier Kohl, main dans la main, à Verdun ; celle enfin du Président Chirac et du chancelier Schröder à Caen pour le cinquantième anniversaire du débarquement...

Car la grande leçon de cette période de l'Histoire, c'est qu'il n'existe pas de fatalité ; c'est que les antagonismes que l'on croyait inscrits dans le marbre ne sont pas éternels, et qu'il est possible d'écrire de nouvelles pages dans le livre des peuples.

La grande leçon, c'est qu'il ne faut pas faire la politique de ses souvenirs, mais la politique de ses ambitions !

Car enfin, souvenons-nous ! En 1950, certains considéraient –ils avaient tort, même si on peut les comprendre- que l'Allemagne et la France demeureraient toujours des ennemis héréditaires ; que la France avait pour fonction dans l'histoire d'empêcher l'essor et l'unification de l'Allemagne, tandis que l'Allemagne était nécessairement menaçante et belliciste !

Ils se trompaient, car l'histoire n'est pas seulement une affaire d'héritage, mais aussi une affaire de *volonté*. Pour être amis, il ne suffit pas de se demander passivement si on l'a été jusqu'ici, *il faut le vouloir* pour aujourd'hui, comme pour demain.

C'est alors que l'on peut relire sereinement son histoire et en faire une source d'énergie ! Ce qui nous rassemble devient une force, et ce qui nous différencie devient une source d'inspiration réciproque !

Mais aujourd'hui, nous devons faire face à une sorte de paradoxe ; ce paradoxe serait que la paix et l'amitié entre nos peuples tournent à l'indifférence ! Il ne le faut pas !

Pour cela, nous devons enrichir constamment notre coopération éducative et culturelle ! Car, je le disais il y a un instant, l'amitié n'est pas faite seulement d'échanges industriels et commerciaux !

Or, la meilleure manière de fréquenter une culture, c'est d'en connaître la langue !
Sur ce terrain nous agissons :
Depuis 15 ans les chiffres de l'apprentissage de l'allemand en France étaient en recul continu.

Face à ce constat, nous avons voulu redresser la barre. C'est le but du plan stratégique en faveur de la langue du partenaire, qui a été décidé lors du conseil des ministres franco-allemand d'octobre 2004.

Je suis très heureux de constater que, 18 mois après, la situation s'est déjà améliorée.

On observe en effet en France une double progression extrêmement encourageante :

- dès la rentrée 2004, le nombre d'élèves apprenant l'allemand à l'école primaire a augmenté de 25 % par rapport à la rentrée 2002,
- et à la dernière rentrée scolaire, la rentrée 2005, ce sont 9% d'élèves de plus qui ont choisi l'allemand en classe de 6^{ème}.

Le manuel d'histoire franco-allemand que nous dévoilons aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette action de renforcement de nos liens culturels !

Ce faisant, nous retrouvons finalement les origines lointaines du « couple franco-allemand », qui remontent au partage de l'Empire de Charlemagne entre ses petits-fils, Louis le Germanique et Charles le Chauve.

Rappelons-nous que l'un et l'autre se jurèrent mutuelle assistance -lors du serment de Strasbourg en 842- chacun utilisant pour l'occasion la langue de l'autre, en signe d'amitié !

Aussi est-ce en allemand que je souhaiterai plein succès à ce manuel d'histoire qui unit nos deux pays :

Wir haben zusammen ein Geschichtsbuch geschrieben ; wir haben also eine gemeinsame Zukunft !

(Ensemble, nous avons écrit un livre d'Histoire, nous avons donc un avenir commun !)

Je vous remercie.

discours

Discours de Peter Müller, Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, Ministre président du Land de Sarre

Présentation du manuel d'histoire franco-allemand le 4 mai 2006 à Péronne

Monsieur le ministre,
Mesdames et Messieurs,

En tant que Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles franco-allemandes, je me réjouis tout particulièrement de participer, avec vous, Monsieur le ministre, à la présentation française, à l'attention des enseignants, du spécimen du manuel d'histoire franco-allemand. Assurément – nous le savons tous- cette version nécessite des améliorations. C'est pourquoi, en Allemagne, les 16 ministres de l'éducation sont actuellement en train d'examiner la version de présentation, afin que l'ouvrage définitif puisse ensuite être achevé.

Le 10 juillet ce livre paraîtra dans les librairies allemandes. Le même jour, il sera également présenté au public, dans le Château de Sarrebruck. Je me réjouis, Monsieur le ministre, que vous ayez accepté mon invitation pour cette présentation, le jour de la parution du manuel, et je vous en remercie sincèrement.

Les deux villes, Péronne et Sarrebruck, se situent dans des régions qui ont un lien très particulier avec l'histoire franco-allemande.

Pour Péronne, il s'agit de la bataille de la Somme, durant la Première Guerre mondiale, à laquelle ce musée impressionnant est consacré. Quant à Sarrebruck, il s'agit de cette période de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre au cours de laquelle la Sarre, en raison de son importance industrielle et de son caractère de zone frontière, fut la proie de redoutables conflits d'intérêt entre l'Allemagne et la France.

Ces chapitres douloureux de l'histoire franco-allemande sont depuis longtemps refermés. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les deux peuples, sous l'impulsion de Charles de Gaulle et de Konrad Adenauer, ont ouvert une nouvelle voie : la voie de la réconciliation franco-allemande, dont le Traité de l'Élysée de 1963 a constitué une première étape. Depuis lors les relations franco-allemandes ont acquis une profondeur et une richesse uniques au monde.

Cela est vrai pour tous les domaines. Ainsi compte-t-on plus de 2200 villes et 4300 écoles jumelées. A un niveau politique plus élevé, des conseils des ministres communs sont organisés à intervalles réguliers. Les programmes d'échanges de l'Office franco-allemand pour la jeunesse concernent chaque année 200 000 jeunes. Enfin – mais cette énumération n'est pas exhaustive – la France et l'Allemagne sont, l'un pour l'autre, le premier partenaire commercial.

Dans ce contexte exceptionnel de l'amitié franco-allemande, il faut souligner l'importance du projet exemplaire du manuel d'histoire franco-allemand.

Ce projet est d'une très grande portée symbolique et politique.

Pour la première fois dans le monde, deux nations « écrivent l'histoire ensemble ». En même temps cet ouvrage offre la possibilité de mieux comprendre encore le pays partenaire et son histoire. Dans le domaine didactique également, le manuel représente un enrichissement certain, grâce à la prise en compte des méthodes de travail des deux pays.

Je voudrais ici remercier, pour leur travail et leur engagement, tous ceux qui ont participé au projet « manuel d'histoire franco-allemand », en particulier les auteurs, les éditeurs et les experts. Les jeunes Français et Allemands du Parlement des jeunes réuni le 23 janvier 2003 avaient formulé auprès des responsables politiques le souhait qu'un tel livre voie le jour. Leur souhait est à présent devenu réalité.

Je formule le vœu que le manuel d'histoire franco-allemand puisse s'ancrer durablement dans les systèmes éducatifs de nos deux pays. En Allemagne, l'homologation de la version de présentation de l'ouvrage pour son utilisation dans les établissements scolaires est actuellement en cours auprès des 16 ministres de l'éducation des Länder. Je suis conscient, comme tous ceux qui travaillent à ce projet, que la version actuelle nécessite des corrections et des améliorations avant d'arriver dans les établissements scolaires. Mais j'ai toute confiance dans le fait que les élèves et les professeurs pourront travailler avec ce manuel à l'automne en Allemagne. Il offre aux élèves d'aujourd'hui et de demain la possibilité d'une vision commune, par le regard de l'autre, sur l'histoire européenne.

Le manuel d'Histoire franco-allemand : une aventure éditoriale inédite

En plus d'être un point d'orgue de la réconciliation franco-allemande, le manuel d'histoire franco-allemand a représenté une véritable aventure éditoriale pour les équipes qui l'ont réalisé.

Le fait d'être choisis comme coéditeurs du manuel d'Histoire franco-allemand a provoqué chez Nathan un immense enthousiasme.

Nous étions enchantés de travailler avec Klett Verlag, l'un des meilleurs éditeurs d'outre-Rhin et d'enrichir ainsi nos approches éditoriales et didactiques, heureux de défricher de nouveaux territoires dans l'un des domaines d'excellence de Nathan, l'enseignement de l'Histoire aux lycéens, et surtout fiers de mettre nos savoir-faire éditoriaux et pédagogiques au service d'un projet d'envergure historique.

Le groupe de pilotage bilatéral qui a rédigé le cahier des charges du manuel franco-allemand, et avant lui, l'ensemble des historiens allemands et français qui depuis 50 ans ont œuvré au rapprochement des regards et des points de vue portés sur notre histoire commune, ont largement préparé la voie à la rédaction de ce manuel.

Mais le diable est dans les détails et, pour Klett et Nathan, l'entreprise, inédite dans l'histoire de l'édition scolaire, d'élaborer un vrai manuel transnational, a nécessité une mobilisation hors norme des auteurs et des éditeurs :

- La définition du concept et de la structure du manuel, son découpage, ont été menés par les deux directeurs de collection, Guillaume Le Quintrec et Peter Geiss, avec les éditeurs. Ils ont piloté pour la rédaction de l'ouvrage 5 tandems d'auteurs, français et allemands, qui se sont répartis les 12 chapitres de l'ouvrage.
- Le comité de pilotage avait retenu le modèle en vigueur en France, d'un manuel construit sur des leçons courtes et une grande richesse de documents authentiques dont le questionnement permet aux élèves de construire leur savoir. Dans la pratique, pour que le manuel puisse être utilisé des deux côtés du Rhin, il a été nécessaire - et difficile - d'harmoniser les traditions pédagogiques des deux pays. Mais nous sommes parvenus, à concilier, pour le meilleur, la rigueur cartésienne et la place laissée au débat et à l'argumentation.
- Les éditeurs ont également dû manipuler des manuscrits dans deux langues, gérer des problèmes de traduction, élargir leurs sources documentaires et iconographiques, confronter, là encore pour le meilleur, leurs partis pris en termes de maquette et de mise en page, et gérer un processus de validation complexe.

Aujourd'hui le résultat est là. Les enseignants et les élèves, allemands et français, vont disposer de manuels identiques, dans leur langue maternelle, respectant les programmes en vigueur en Allemagne et en France, construits sur un corpus documentaire enrichi de sources européennes, et fondé sur un appareil pédagogique et des méthodes de travail renouvelées conciliant le meilleur des approches françaises et allemandes.

Nous espérons que ce manuel donnera aux enseignants et aux élèves de Terminale de part et d'autre du Rhin une ouverture nouvelle sur l'Europe et sur le monde et qu'il représentera une étape nouvelle de la construction d'une mémoire commune et d'un avenir commun.

Catherine LUCET
Présidente des Editions Nathan